

Messagerie hébergée et envoi d'e-mails — limites et quotas

“ Page visée par les articles 11.2 et 11.3 des Conditions Générales de Services : elle précise les limites et quotas de la messagerie hébergée et des fonctions d'envoi.

Messagerie hébergée (domaine personnalisé)

Selon votre Formule et si votre centre utilise un domaine personnalisé, Bookigo héberge la messagerie de votre domaine : boîtes aux lettres, webmail, redirections et délégations d'accès, administrés en autonomie depuis le module **Postmaster** de l'espace d'administration.

Quotas applicables :

Ressource	Quota
Boîtes aux lettres	10 boîtes par centre
Stockage	50 Go par boîte
Redirections (alias)	usage raisonnable

Un dépassement ponctuel ne bloque pas votre messagerie du jour au lendemain : si vos besoins excèdent ces quotas, contactez support@bookigo.software — des extensions peuvent être convenues.

Les contenus de messagerie sont **vos données** : ils sont inclus dans les archives du module Backup (format `.eml`) et exportables en fin de contrat.

E-mails transactionnels

Les e-mails émis par le Service pour votre compte (confirmations de réservation, devis, tickets, notifications) ne sont pas soumis à quota : ils suivent votre activité réelle. Leur délivrabilité dépend de la configuration DNS de votre domaine.

Newsletters

Le module **Newsletter** envoie vos campagnes aux clients ayant accepté d'en recevoir, avec les limites d'envoi suivantes (protection de la réputation d'envoi de la plateforme et de votre domaine, article 11.3 des Conditions Générales) :

Limite	Valeur
Rythme d'envoi	10 e-mails par heure au maximum (répartis régulièrement)
Plafond journalier	240 e-mails par jour calendaire au maximum

Vous pouvez configurer des valeurs inférieures campagne par campagne. Au plafond journalier, l'envoi se met en pause et **reprend automatiquement le jour suivant**, jusqu'à épuisement des destinataires — une campagne de 1 000 abonnés s'étale ainsi sur 5 jours au rythme maximal. Chaque e-mail comporte un lien de désabonnement individuel, et les adresses désabonnées ou exclues ne sont jamais recontactées.

Anti-abus

L'infrastructure d'envoi étant mutualisée, Bookigo peut restreindre sans délai les fonctions d'envoi en cas d'abus, de plaintes ou de risque pour la délivrabilité de la plateforme (article 11.3 des Conditions Générales). L'envoi de communications non sollicitées est interdit.

Revision #1

Created 2026-09-13 18:52:57 UTC by Quentin Malghem

Updated 2026-09-13 18:54:09 UTC by Quentin Malghem